

*Aide et Compagnie*

**RAPPORT MORAL  
ET  
RAPPORT  
D'ACTIVITES  
2020**

# RAPPORT MORAL

Conformément à ses statuts, l'association Aide et Compagnie a toujours pour objet de :

- proposer des prestations d'aide à domicile auprès de tous les publics y compris des personnes âgées, handicapées et des enfants de moins de 3 ans, dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine (dignité, intimité, sécurité).
- Créer des nouveaux emplois et assurer la formation continue de son personnel en vue d'améliorer la qualité des prestations offertes.

L'année 2020 a été particulièrement chaotique compte tenu de la crise sanitaire. Comme toute structure, le confinement à compter de la mi-mars a perturbé notre activité.

Toutes les prestations ont été suspendues à l'exception des aides d'auxiliaire de vie qui essentielles au maintien à domicile.

Le personnel a été au rendez-vous malgré des conditions de travail dégradées et surtout au début de l'épidémie, du manque d'équipements en particulier les masques. Nous avons pu compter sur le soutien de couturières qui nous ont fait don de masques en tissus et aussi sur le soutien des pompiers solidaires qui nous ont fourni des masques et du gel.

Le département du Pas-de-Calais a été très présent : il a en effet financé l'activité sur la base d'un mois « habituel » et a récompensé l'ensemble du secteur par l'attribution d'une prime à destination du personnel intervenant et du personnel administratif. Il a également jusqu'à la fin de l'année 2020 fourni toutes les semaines des équipements de protection individuelle.

La suspension des activités non essentielles a perduré jusqu'à la fin du mois de mai. Ce qui a provoqué une baisse de notre activité de plus de 7% sur l'année.

Sur un autre plan, la problématique du recrutement et de la fidélisation du personnel demeure un point noir de notre activité. De même que les arrêts maladie : en effet, nous déplorons un nombre d'arrêt maladie qui explose (notamment les arrêts maladie longue durée) et des difficultés de recrutement sans précédent. Nous sommes régulièrement en contact avec les équipes de Pôle Emploi, le lycée Cazin qui nous envoie des stagiaires et le CREFO. Malheureusement, la pénurie de personnel est telle que même les EHPAD n'arrivent plus à recruter et se rabattent sur les AVS.

Cette problématique rejaille sur les bénéficiaires qui voient leur planning perturbé, le personnel présent qui voit les plannings alourdis par les remplacements et le personnel administratif qui doit gérer les remplacements en plus du travail courant. Cette situation, qui génère frustration et fatigue (voire épuisement), entrave le développement de l'association et empêche de mener à bien des projets (comme la Qualité de Vie au Travail).

## RAPPORT D'ACTIVITES

L'association a poursuivi son action majoritairement auprès des personnes en perte d'autonomie bénéficiant notamment de l'APA et la PCH (80% des heures prises en charge).

*43053.25 d'heures  
réalisées*

*250 bénéficiaires  
accompagnés*

*24 communes  
d'intervention*

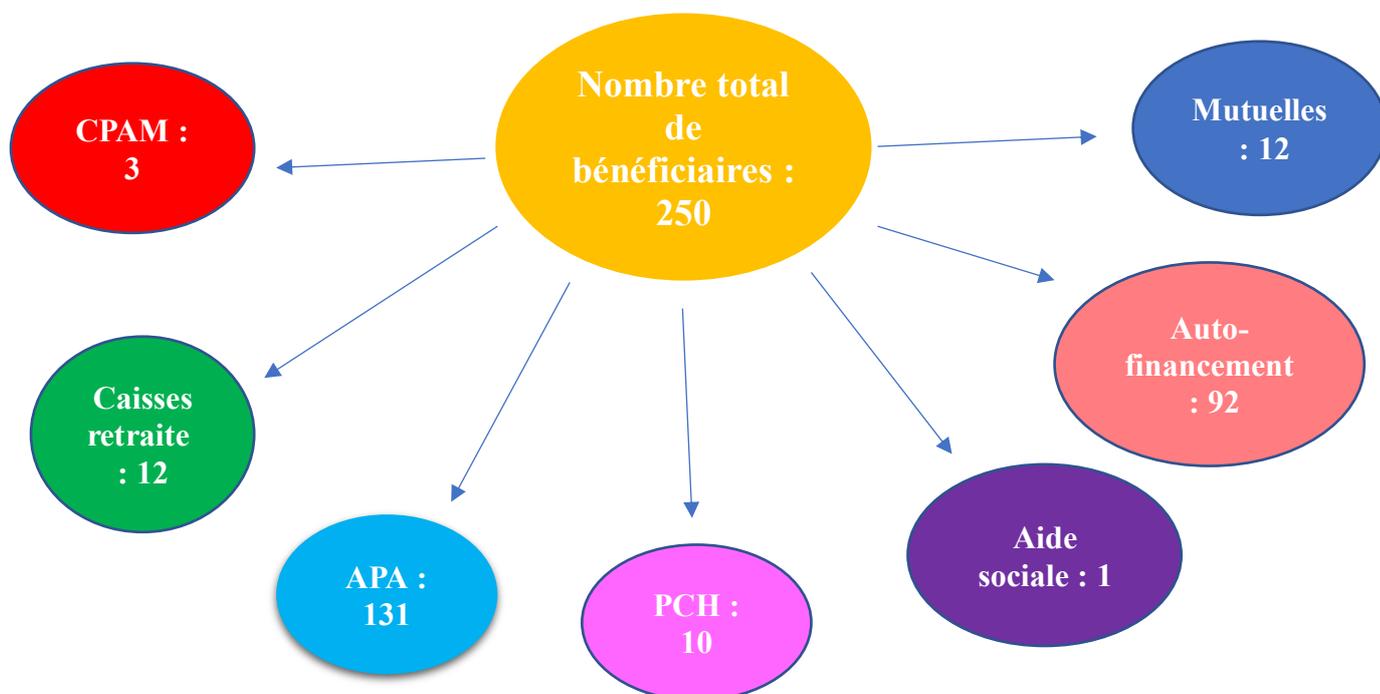
### LES PRESTATIONS

<b>TYPES DE PRESTATIONS</b>	<b>Au 31/12/2019</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Evolution en %</b>
APA (AM/AVS)	25019.75	25030.50	
PCH	11601.75	11246.50	
Aide sociale	138.25	44.00	
AVS	3519.00	1666.50	
Caisses de retraite	434.00	342.50	
Ménage	4622.75	4099.00	
Mutuelles	148.75	93.25	
Jardin/bricolage	33.50	0.00	
CPAM	132.00	46.00	
Garde d'enfants	39.00	0.00	
<b>Total</b>	<b>46192.25</b>	<b>43053.25</b>	<b>-7.29%</b>

## LES BENEFICIAIRES :

En 2020, 250 bénéficiaires ont eu recours aux services de l'association (contre 234 en 2019).

56 % des bénéficiaires bénéficient d'une aide financière départementale (APA et PCH).



## LES SALARIES :

L'association a employé 67 personnes au cours de l'année 2020 contre 66 en 2019.

Equipe d'aide à domicile : 62 personnes

Equipe administrative : 5 personnes

49 personnes sont en CDI et 18 en CDD.

## FORMATIONS REALISEES :



4 formations ont été réalisées et ont concerné 30 salariés pour 279 heures de formation.

### - APS ASD (Atelier Prévention Secours Aide et Soins à Domicile)

Réalisée chaque année, cette formation a concerné 8 personnes sur une durée de 3 jours pour 21 heures. Le but de cette formation est de prévenir les accidents de travail liés à la manutention. Cette formation a été rénovée et durera 4 jours au lieu de 3, ce qui entraîne inévitablement une augmentation de son coût.

### - MAC APS ASD (Mise A jour des Compétences Atelier Prévention Secours Aide et Soins à Domicile)

La mise à jour de la formation APS ASD a concerné 16 personnes réparties en 2 groupes. Le but de cette formation est de prévenir les accidents de travail liés à la manutention et de mettre à jour les connaissances tous les 2 ans.

### - Risques routiers

3 personnes ont suivi cette formation qui permet de remettre à jour ses connaissances et de faire un point sur son comportement face au danger routier.

6 personnes ont pu être formées dans l'association et ont apprécié cette formation. Malheureusement, l'école de conduite qui la dispensait a cessé de la proposer. Nous allons devoir chercher un autre organisme de formation.

### - Simulateur de vieillesse

2 personnes ont suivi cette formation qui consiste pendant une journée à se mettre « dans la peau » d'une personne âgée par le biais d'un équipement spécifique (lunettes, casques, poids) et donc de comprendre plus aisément ses difficultés.

## POINT SUR LES PROJETS DE L'ANNEE 2020 :



### - La mise en place de la télégestion

Projet depuis longtemps envisagé, la mise en place de la télégestion a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'association avait en amont acquis une flotte de mobiles afin d'équiper les intervenants. Le changement a globalement été bien accueilli par les aides à domicile qui ont pu abandonner le remplissage des feuilles de présence.

### - Le projet absentéisme (en collaboration avec l'ARACT<sup>1</sup>)

Nous avons continué le travail sur l'absentéisme en organisant des réunions de travail avec l'ARACT (notamment en visioconférence compte tenu de la crise sanitaire). Ce projet s'est achevé en juillet 2020 avec la construction d'un plan d'action et des objectifs définis notamment en termes d'organisation du temps de travail.

### - Le Dispositif Local d'Accompagnement Rebond

Nous participons à un DLA « Rebond post crise sanitaire » à l'initiative de Pas de Calais Actif à compter d'octobre 2020 jusqu'en mars 2021. Ce DLA a pour but originel d'envisager le rebond des structures face à la crise sanitaire. Il nous permet de nous rencontrer entre structures, ce qui n'est pas toujours aisé à faire, de faire le point sur la situation et sur nos pratiques, notamment durant les phases de confinement.

### - La démarche QVT (en collaboration avec la médecine du Travail)

La démarche QVT entreprise en 2018 s'est terminée cette année. Nous avons choisi de travailler sur les plannings, ce qui a permis d'identifier certaines problématiques (notamment la mise en place des cycles) et de les résoudre au fur et à mesure.

---

<sup>1</sup> ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail

## PERSPECTIVES 2021

Continuer le développement et la démarche qualité d'Aide et Compagnie

Continuer à professionnaliser le personnel en renforçant nos liens avec les partenaires formation

Développer de nouvelles actions en terme de Qualité de Vie au Travail

Travailler sur la problématique du recrutement avec les partenaires « emploi »

Entreprendre des actions pour « Soutenir les aidants »